

# L'éven Net

**N° 14 – DECEMBRE 2018**



## Sommaire

**Éditorial :**

**Réunion trimestrielle :** Compte rendu réunion du 03/11/2018 à Cendras - BIOSPHERA

**Les Rendez-vous :** décembre 2018

**Le Saviez-vous ?** L'arbre médical

**Infos pratiques :**

**Les Insolites :** Mort de Louis XIV

**La phrase du jour :** Henri Jeanson

**Dernière minute :** L'arbousier

Nous sommes loin, aujourd'hui, du généalogiste qui se rendait en mairie ou aux Archives Départementales pour consulter les registres d'état civil ou les registres paroissiaux, en espérant découvrir ses ancêtres. Rentré chez lui, il créait, à sa façon, avec peu de moyen son arbre ancestral, tant bien que mal, c'est-à-dire une feuille de papier, un porte-plume, un peu d'encre ou un stylo ou quelques crayons de couleur. Avec un peu d'imagination il le personnalisait selon ses goûts. Et il était satisfait du résultat obtenu en le montrant à ses descendants ! Petit à petit, il avançait et son arbre grandissait.

Les temps changent et les progrès ne cessent d'améliorer nos conditions de vie et de travail. L'avènement de l'informatique puis les moyens de numérisation ont ainsi mis à la disposition du généalogiste des outils de plus en plus performants. C'est ainsi que toutes les données glanées çà et là sont désormais saisies dans des logiciels spécialisés qui permettent d'élaborer des arbres préformatés choisis parmi des « design » différents. Avec toutes ces avancées techniques, le généalogiste a pu ainsi mieux situer ses ancêtres dans le temps au travers d'évènements historiques tels que les guerres, les épidémies, les grandes foires universelles, etc. acquérant de ce fait une idée plus précise sur leur façon de vivre, de se loger, de se nourrir, les raisons de leur migration au fil des siècles, etc.

Après l'histoire et la technologie, c'est au tour de la science d'apporter son concours à la généalogie. On en parle beaucoup en ce moment et certains généalogistes ont déjà adopté cette nouvelle technique mise à leur disposition : « La recherche d'ADN généalogique ». Lorsqu'on se retrouve bloqué dans nos recherches, connaître son ADN généalogique peut être une solution pour découvrir de nouvelles pistes relatives à nos origines. Comment savoir réellement d'où l'on vient ? En effet, nul ne peut être certain à 100% qu'un de ses ancêtres n'ait croisé sa route avec un « Grec, une Africaine, un canadien, une Américaine, un Norvégien, une Allemande, ou autre individu, masculin ou féminin, d'une contrée plus ou moins lointaine...

Plusieurs sites traitant ce sujet sont très intéressants à visiter pour acquérir quelques notions plus approfondies. J'en cite d'ailleurs quelques-uns dans la rubrique : « Bon à Savoir » ci-après, et, si vous prenez le temps de visionner entièrement la vidéo de « YOU TUBE », je pense que, comme moi, vous allez être étonnés des résultats et des surprises quant aux résultats qui peuvent être obtenus.

Hélas ! en France, une législation sévère et inadaptée, ne permet pas le développement de la généalogie génétique. Je cite :

*« La généalogie génétique est très peu connue en France qui est un des rares pays en Europe à ne pas disposer d'un laboratoire dédié. Ce qui limite fondamentalement son développement et la législation française. La loi informatique et liberté de 1978 interdit la collecte et mise en ligne de toute donnée ethnique et médicale. La loi bioéthique de 2004 interdit tout examen de caractère ethnique sauf à des fins médicales et judiciaires. Tout achat de services à l'étranger dont la vente est interdite en France est passible de 1 an de prison et de 15 000€ d'amende ! A ma connaissance aucune personne ayant fait faire des analyses ADN à l'étranger pour faire des recherches généalogiques n'a été inquiétée. Le législateur n'a certainement pas voulu punir le généalogiste. Mais nous sommes là en présence d'un frein majeur au développement, ce que regrettent amèrement nos amis Québécois du groupe Héritage Français à la recherche de leurs cousins dans l'hexagone. »*  
[https://www.cegfc.net/www/sections/paris/pages/ADN\\_et\\_genealogie.pdf](https://www.cegfc.net/www/sections/paris/pages/ADN_et_genealogie.pdf)

Espérons qu'un jour les choses évolueront afin que nous puissions légalement, nous aussi, en apprendre un peu plus sur nos propres origines.

Lors des « 21èmes rencontres généalogiques du Gard » à Nîmes les 21 et 22 octobre dernier, Martine Leclercq-Bernard a donné une conférence ayant pour thème « **l'Arbre généalogique Médical** ». Dans quel but peut-on avoir recours à ce procédé ?

Simone qui a assisté à cette conférence, nous en parle un peu plus loin dans la rubrique « Le Saviez-vous ».

Anne Marie



## **Compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> rencontre trimestrielle réunion du samedi 3/11/2018 à Cendras :**

Pour la dernière rencontre de l'année, nous étions à Cendras au centre BIOSPHERA (centre d'interprétation des vallées cévenoles). Le beau temps était au rendez-vous. Nous avions à disposition tout le rez-de-chaussée de l'immeuble.

À l'arrivée, après passage chez le trésorier afin de régler les formalités d'usage, deux charmants serveurs nous attendent pour le moment convivial autour d'un café /viennoiseries ...

Dès 10 h. dans l'auditorium, notre président Daniel Salles ouvre la séance, avant de laisser la parole à Mr Louche remplaçant Mr le maire. Monsieur Louche, responsable des lieux et Conseiller municipal, a également été maire de la commune pendant 33 ans. Il présente brièvement les objectifs du centre, les activités, notamment la protection du patrimoine « *rejoignant ainsi les préoccupations des généalogistes* », mais nous en apprendrons davantage en fin de matinée.

Comme le veut la tradition, vient le temps des informations sur notre association.

Daniel, annonce la date de la prochaine rencontre :

### **Le samedi 16 Février 2018 aura lieu l'Assemblée Générale à Clarensac**

date à laquelle il mettra fin à son mandat de président et rappelle également que Madame Nicolle Giroux abandonnera son poste de secrétaire.

- Il nous informe qu'à l'occasion de cette journée aura lieu le vote du règlement intérieur. Ce nouveau RI élaboré par le CA est consultable sur le site.

#### **Les prochaines journées 2019**

- 16 février Clarensac AG
- Mai - Saint DENIS
- Eté ? (date et lieux non encore déterminés)

- Avec Alain MONTAGUT, ils ont pu rencontrer la nouvelle directrice des AD du Gard, visite qui leur a laissée une impression plutôt favorable. En ce qui concerne la mise en ligne des archives, la numérisation est toujours envisagée, elle se fera progressivement... Par ailleurs, Mme Pascale Bugat a émis le souhait de connaître le programme de nos rencontres trimestrielles.

Il est possible de faire des numérisations aux AD, en tant qu'adhérent. Il semble acquis, que la mise en ligne soit désormais libre et qu'il n'y ait plus obligation de demande de licence !

- Bruno LOMBARD, fait le **point sur Téléarchives**. Il rappelle qu'en cliquant sur « nouveautés » (en haut, à droite) on accède aux derniers textes mis en ligne. On peut voir notamment le texte de la conférence de Mr DELMAS.

A l'avenir on s'oriente vers un travail sur le notariat. Plusieurs départements l'on fait à une plus ou moins grande échelle (l'Ardèche avec la SAGA, le Cantal...), mais souvent on ne trouve en ligne que les tables. Mais qui dit « mise en ligne » sur téléarchives, sous-entend participation financière.

- **Au Local de Clarensac**

Le rangement et classement se poursuit. Cet énorme travail commence à se voir, n'est pas totalement terminé, mais nous approchons du but.

Daniel, en profite pour rappeler que les adhérents sont les bienvenus lors des permanences. Ils peuvent, là, consulter les ouvrages, être conseillés et aidés dans leurs recherches.

- **La Bonne nouvelle**

Deux adhérents acceptent d'intégrer le conseil d'administration. Il s'agit de Michel Charrière et de Jean Louis Manificier. Leur entrée sera officialisée lors de l'AG de février 2019. Merci et bienvenue.

- Pour terminer, Alain Montagut annonce que les présidents « des grandes associations du Gard » devraient se réunir afin d'échanger, voir ce qu'ils ont, vers quoi ils s'orientent, afin d'éviter les doublons et harmoniser les recherches.

Place à la pause. Après quoi, nous regagnons la salle de conférences pour **l'exposé de Mr Louche**.

Tout en bénéficiant d'un magnifique diaporama nous allons découvrir BIOSPHERA.

Le repas est pris à la guinguette du Galeizon. La salle est quelque peu exiguë, le service un peu lent. La « Paella » annoncée est devenue « Gardianne », mais qu'importe, la base est identique diront certains. Le plat a été apprécié, seul le bruit a gêné certains d'entre nous.

L'après-midi était consacré aux **visites**. Un groupe visitait le site sous la conduite de Sylvain THOUVENET et un autre l'Abbaye avec Mr LOUCHE.

A l'occasion de la visite de l'Abbaye nous avons pu :

- Découvrir son histoire,
- Visiter la chapelle,
- Passer au travers des vestiges de l'ensemble abbatial en terminant par le jardin médiéval.

« Cette abbaye fondée par les Bénédictins sur l'emplacement d'une villa romaine a connu bien des vicissitudes :

- Donnée à l'Evêque de Nîmes en 1156.
- Rattachée par le pape Urbain V à St Victor de Marseille en 1366
- Passée à la famille De La Fare, en 1576
- Subit un premier incendie qui occasionne des dégâts considérables. Le prieur lui-même y a perdu la vie.
- Brulée par les camisards en 1703/1704.
- Vendue comme bien national puis transformée en ferme.
- Donnée finalement par l'évêché à la commune... elle est en ruine au début du siècle dernier.

Mais on assistera à un retournement de situation. Dès 1744 le pouvoir royal favorise les exploitations minières par le biais des concessions. La région devient un centre important d'activité minière. La pénurie de main d'œuvre dans les mines de charbon est telle, qu'après la première guerre mondiale on doit faire appel à une main d'œuvre étrangère. On va assister à trois vagues qui vont redessiner le paysage.

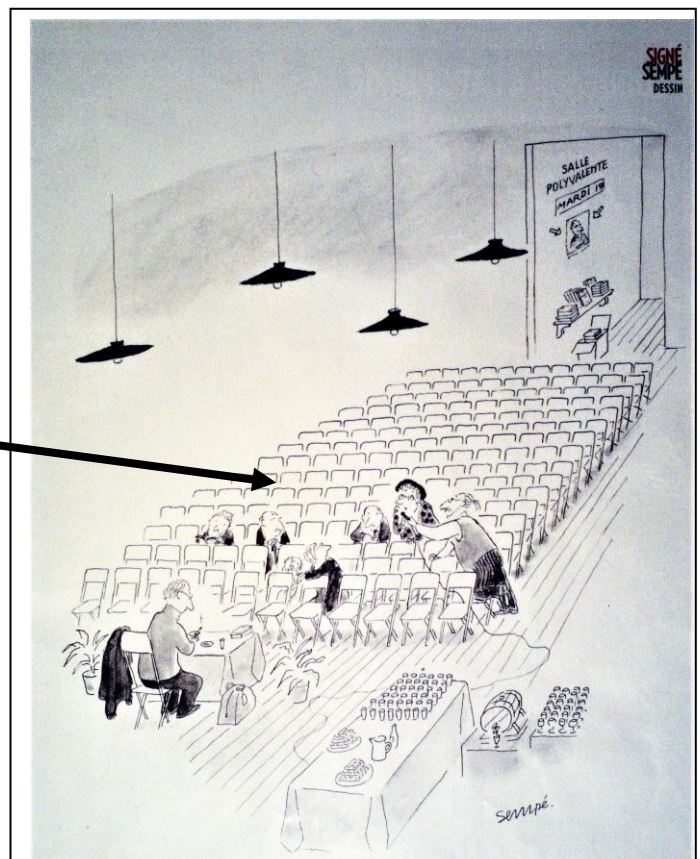
- La première avec l'arrivée de Polonais, Tchèques, Russes, qui s'installent autour du monastère.
- La deuxième entre 1930/1935, avec des Espagnols, des Portugais, des Italiens qui, venus pour travailler vers Alès, La Grand Combe, s'installent plus au nord.
- La troisième avec l'arrivée de nord africains qui fait que la cité compte 2781 habitants en 1968. A cela s'ajoute l'accueil des mineurs héraultais transférés dans le bassin houiller cévenol suite à la fermeture de leurs mines.
- La communauté polonaise demande l'autorisation de reconstruire l'Abbaye afin d'avoir un lieu de culte. Ils se mettent au travail et participent activement à sa reconstruction, ils vont redonner vie à l'édifice. Un autel est récupéré à La Chartreuse de Valbonne (devenue léproserie protestante). A ce jour des offices y sont encore célébrés. »

C'était encore une bien une belle journée ! Si certaines personnes ne se sentaient pas vraiment attirées par le thème, beaucoup ont changé d'avis. Comment ne pas être intéressé lorsque l'on a à faire à des personnes si passionnées, si passionnantes a-t-on entendu...

17 heures avaient sonné depuis longtemps lorsque les derniers ont quitté les lieux.

Rendez-vous **le 16 Février 2019 à Clarensac**, en espérant que nous soyons plus nombreux, car nous étions seulement 45 ! ...

... et comme l'illustre si bien un dessin du célèbre humoriste « SEMPÉ » nous préférierions éviter d'arriver à cela ...



## BIOSPHERA

Lors de notre rencontre à CENDRAS, le 3 Novembre 2018, Mr LOUCHE, responsable et Mr THOUVENET, animateur scientifique de la structure, nous ont fait la présentation du centre.

### **BIOSPHERA, C'est donc quoi ?**

Biosphéra est géré par le syndicat des hautes vallées cévenoles, ex syndicat du Galeizon.

- Il met en œuvre depuis 1992 le programme MAB (Man and Biosphera) de l'UNESCO. Et cela dans le cadre du site expérimental de la biosphère des Cévennes.
- Il travaille sur un « projet de protection du patrimoine », rejoignant ainsi les préoccupations des généalogistes.
- BIOSPHERA est un relais du Parc National des Cévennes.

Le centre d'interprétation du territoire a été inauguré en décembre 2016 ; il est installé dans un bâtiment et comprend :

- Un espace d'accueil d'expositions temporaires.
- Une salle d'ateliers pédagogiques.
- Un espace de projection conférence (auditorium de 100 places)
- En sous-sol, un espace muséographique sur 200 m<sup>2</sup>, héritage d'un écomusée devenu désuet, lequel a été recyclé et intégré dans le projet actuel.

Créé en 1992 à la demande du Parc National des Cévennes ce syndicat intéressait cinq communes, formant le bassin versant du Galeizon : Cendras, Soustelle, St Paul la Coste, St Martin de Boubaux, Lamelouze et une frange de territoires de St Germain de Calberte, Mialet, St Etienne Vallée française, soit des communes ayant un riche patrimoine, notamment historique.

Ensuite a été mis en place l'Agenda 21. A partir de là ont été intégrées les intercommunalités de la Vallée Longue et du Pays Grand Combien.

En 2016 l'expansion s'est faite vers les hautes Cévennes en y incluant Chamborigaud et Génolhac et, à ce jour quelques communes sont en cours d'adhésion. Ce qui donne un syndicat à cheval sur les départements du Gard et de la Lozère.

### **Sa Mission :**

Elle consiste en la Protection de la biodiversité et des habitants.

### **Démarche :**

Trois objectifs ont été fixés :

- Maintien de la vie des communes.
- Gestion de l'espace.
- Valorisation des ressources naturelles et du patrimoine.

Avec des sous objectifs tels que :

- le développement de l'habitat,
- le maintien et le développement des services, de l'agriculture la sylviculture...

Les Thématiques et Actions sont multiples : Mis en place en 2008, l'observatoire scientifique du territoire (OST) permet de suivre l'évolution des espèces à partir d'inventaires et d'un suivi régulier. Parmi les principaux points retenons :

#### ➤ **Gestion de l'eau, des rivières.**

C'est là une des grandes thématiques.

Elle passe par l'observation, la gestion des dégâts occasionnés par les crues. C'est à dire la mise en place d'actions : entretien, réparations, gestion ripisylve...

Le travail sur la qualité de l'eau, la politique zéro pesticide, lui a permis d'obtenir récemment, 2 labels :

- « RIVIERE EN BON ETAT »
- et « RIVIERE SAUVAGE » ce dernier étant assez rarement attribué !

➤ **Zone ZERO PESTICIDE.**

Avant les lois plusieurs communes avaient opté pour le « sans pesticide »

Dorénavant castors et loutres sont réapparues. La faune a aussi retrouvé vie avec la réapparition de larves d'insectes, de libellules...

➤ **Domaine agricole de l'alimentation.**

Est en lien étroit avec d'autres questions telles que la biodiversité, la transition énergétique et écologique.

Dans le domaine proprement agricole, un accent a été mis sur :

- **Le châtaignier**

Explication des difficultés rencontrées, solutions ou aides.

- **L'Élevage...**

Installation de chèvres, fromageries.

- **Le maraichage.**

Relancé afin de fournir les commerces, les cantines de la région. (60% des produits destinés aux restaurants scolaires proviennent de la production locale).

Plusieurs projets ont vu le jour. A St Julien des Points on prévoit la création de 4 nouveaux ateliers (châtaignes - transformation des viandes - abattoirs de volailles et brasserie.)

➤ **La Forêt**

- Le constat de la disparition des châtaigneraies au profit du pin maritime.

- Les conséquences des modifications du paysage, notamment sur les incendies... la possibilité d'utiliser les bois (réputés de moindre qualité) d'une autre manière.

- Le pin maritime possède de grandes qualités techniques. Ainsi a-t-il été utilisé pour l'ossature du bâtiment pôle santé, jouxtant celui de Biosphéra (seule la partie extérieure, soumise aux intempéries est en pin douglas.)

- Un autre axe est en cours d'étude, pour le tanin de châtaigniers. Tenant compte de ses propriétés retardantes au feu on envisagerait de l'utiliser pour remplacer les produits chimiques utilisés actuellement.

- Evidemment le problème de la surpopulation des sangliers et de leurs effets dévastateurs sur le patrimoine, les récoltes...est évoqué.

*A noter que déjà dans les cahiers de doléances en 1789, une demande d'aide pour lutter contre les effets des grosses crues ; à savoir ravinement, appauvrissement du sol et impact sur les châtaignes était notée.*

Tout cela passe par :

- Inventaire du patrimoine.
- Travail sur les espèces invasives (faune, flore)
- Création d'un observatoire participatif.
- Education à l'environnement et le respect de règles simples en matière de constructions...

Soit dans le domaine de l'habitat : composer avec les éléments naturels de façon à rester moins vulnérable aux agressions naturelles en restant dans une démarche écologique, en respectant la mémoire du lieu.

Mr Louche rappelle dans la plaquette « *Faire sa maison en Galeizon* » « ... les principes qui ont, pendant des générations, présidé à l'harmonie entre paysage et habitat... permettent d'exprimer notre amour pour cette vallée tout en continuant à construire son identité.

Pour Mr Christian Anton : « *Ici comme dans l'ensemble des Cévennes l'homme a inscrit dans une terre ingrate mais attachante la longue histoire de son évolution. Les enjeux modernes du patrimoine ne doivent pas faire oublier qu'il est un héritage fragile...* »

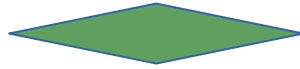
Agenda21, renouvelé en 2014, est reconnu par l'état.

Le travail se fait dans un contexte pas toujours facile, mais dans un souci de cohérence.

Il est complété par un travail pédagogique surtout avec les écoles. Travail où l'on fait connaître, on explique les rapports et les interactions homme /nature.

A partir de l'exposé de Messieurs Louche et Thouvenet (diaporama)  
Documentation du centre : Faire sa maison en Galeizon (juin 1999)  
Agenda 21...et la transition énergétique et écologique.

Simone



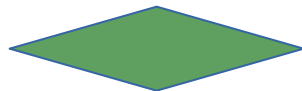
## *Les rendez-vous de Décembre 2018 :*

- **Du 1<sup>er</sup> Novembre 2018 au 28 Avril 2019 : Grande Expo au PONT DU GARD : Quoi de neuf au Moyen-Âge ? réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie en co-production avec l'INRAP.** Ludique et Pédagogique, cette expo dépoussière mille ans d'histoire à travers des jeux, des vidéos, des éléments de manipulation. A découvrir également « **Quoi de neuf près d'ici ?** » avec les dernières découvertes archéologiques issues des fouilles réalisées lors des travaux de contournement de l'A9. Visite libre incluse dans le tarif d'entrée.
- **Du 24 octobre 2018 au 3 Mars 2019** - Exposition au Carré d'Art -Musée d'Art Contemporain - Place de la Maison Carrée à Nîmes - « **PICASSO, Le Temps des Conflits et Lignes de Fuite** » - Ouvert du mardi au dimanche inclus de 10 h. à 18 h. - T. 04.66.76.35.70, week-end et jours fériés T. 04.66.76.35.35
- **Du 2 novembre au 30 Décembre 2018 de 14 h. à 17 h 30 du mercredi au dimanche** - Fermé le 25 décembre : Exposition organisée par Alès-Agglomération - Musée d'Alès : « **Cévennes Etoilées** » de Carole Reboul, auteur et photographe - Exposition temporaire de Maison Rouge, Musée des vallées cévenoles, 5 rue de l'Industrie 30270 St Jean du Gard - Invitation à découvrir et prendre conscience de l'incroyable beauté des paysages nocturnes et du ciel cévenol tantôt spectaculaires, poétiques, dramatiques, magiques, mystérieux, voir mystiques.  
Exposition payante : tarif 8 € / 4 € 12-18 ans - gratuit pour les moins de 12 ans / Pass famille 2 adultes 2 enfants payants : 18 €. Pass individuel annuel : 19 € -  
Plus d'infos : site [www.maisonrouge-musee.fr](http://www.maisonrouge-musee.fr) - tél. 04.66.85.10.48
- **Du 21 au 31 décembre 2018 - de 10 h. à 19 h.** - 5<sup>ème</sup> édition de la route des crèches - **Exposition de crèches dans tout le village** (maisons et commerces signalés par une affiche), organisée par l'Eglise protestante unie du bassin Alésien en partenariat avec la paroisse catholique de Vézénobres. Vous pourrez également visiter la grande crèche de l'Eglise Saint André et les différentes natiivités (santons, photos et peintures) au Temple protestant. Village de Vézénobres (30360) - Tél. 06.74.64.65.36
- **Jeudi 13 décembre 2018 à 18 h 30 - Conférence : « Le nombre d'or »** par Christian ANTOINE - Entrée libre dans la limite des places disponibles - Médiathèque, 30200 Bagnols sur Cèze - Académie de Lascours
- **Vendredi 14 décembre 2018 de 18 h à 20 h.** - Les Soirées aux Lettres - Librairie Aux Lettres de mon Moulin, 12 bd Alphonse Daudet à Nîmes - **Rencontre-dédicace et lecture : « Oiseaux entre garrigues et Méditerranée »** par Christian PHILIP (Editions Ecologistes de l'Euzière) - Entrée gratuite sur réservation au 04.66.67.21.58 et [auxlettresdemonmoulin@wanadoo.fr](mailto:auxlettresdemonmoulin@wanadoo.fr)
- **Samedi 15 Décembre 2018 à 14 h.** - Centre Pablo Neruda (Auditorium 2<sup>o</sup> étage à Nîmes : Société d'Histoire Moderne et Contemporaine : **Conférence : « Enquête sur une enquête : la description du Gard par Hector Rivoire (1842), entre enjeux économiques et politiques »**, par Boris DESCHANEL, maître de conférences en histoire moderne à l'université d'Avignon et des Pays du Vaucluse - Entrée libre dans la limite des places disponibles - Cette conférence sera suivie de l'Assemblée générale de la SHMCNG

- **15/12/2018 -10 h 00 - 02/02/2018 - 18 h 00 - Exposition « *Un air de famille* »** - Présentation d'un fonds photographique riche de plus de 900 photographies sur plaques de verre retraçant la vie des familles Blayac et Chauvain entre 1900 et 1930. Images de voyages, d'excursions, d'intimité familiale qui témoignent d'une époque, de ses petits comme de ses grands événements. - Tout Public - entrée gratuite - Pierres-Vives - 34000 Montpellier - Tél. 04 67 67 37 00
- **Du 29 octobre au 21 Décembre 2018 - Exposition, Centenaire de la Grande Guerre - « *La Victoire et ses lendemains en Aveyron* »** - aux Archives départementales à RODEZ
- **Jeudi 20 Décembre à 18 h 30** - Maison du Protestantisme à Nîmes - Forum nîmois Charles Gides - **Conférence : « *Méditation de pleine conscience - Théorie et pratique* »** par Gregory BAPTISTA, docteur en médecine (médecine interne et gériatrie), coordinateur du Centre de Mindfulness de Montpellier - Entrée libre dans la limite des places disponibles
- **Samedi 22 décembre 2018 à 16 h 30** : Petit Temple, rue du Grand Couvent à Nîmes : **Concert « *Moment musical de Noël* »** (Scarlatti, Bach, Dandrieu, Boëly, Franck, Guilmant, Bouvard et Messiaen) par Evert VAN DE POLL, orgue Christine FRIBOURG-CARREL, mezzo-soprano, Vincent PENCHINAT, hautbois et un Quatuor de Circonstance - animation par Yanna VAN DE POLM - Entrée libre dans la limite des places disponibles.



**La parution du N° 15 est prévue vers le 10 Janvier 2019, merci de nous transmettre les dates de vos manifestations avant le 31 Décembre 2018.**



## ***Le saviez-vous ? L'Arbre Médical !***

*Notes recueillies lors de la conférence de Mme Martine Leclercq-Bernard le samedi 20 octobre 2018 lors des 21<sup>ème</sup> Rencontres Généalogiques du Gard à Nîmes.*

### **Généalogie médicale : « L'ARBRE MEDICAL »**

A savoir qu'on parlera de **maladie génétique** lorsqu'il s'agit de la première personne touchée par la maladie. Par la suite on parlera de **maladie héréditaire**.

Actuellement on recense 6 000 maladies rares héréditaires.

#### **Intérêt**

- 1) Le dépistage de la maladie.
- 2) La détermination du mode de transmission.
- 3) *L'identification des souches responsables, par ascendance.*
- 4) *L'énumération des ascendants concernés par le cheminement pathologique.*
- 5) La prévention chez les membres à risque.  
(Les points 3 et 4 sont très importants)



### **Encadrement de la démarche.**

- Elle se place dans un cadre législatif avec notamment :
- Le secret médical (articles 226/13 et 226/14 – du code pénal)
- Le code de santé publique (article 1110-4)

### **Sur quoi est-elle basée ?**

- Sur des documents d'archives
- Sur la transmission orale ; tout en se méfiant !

### **Où s'adresser pour obtenir les documents médicaux ?**

- Dans les hôpitaux où ont été soignées les personnes.
- Pour les renseignements concernant les militaires (pour la période de 1904 à nos jours). Il convient de s'adresser au service des archives militaires :

SAMHA  
23 Rue de Châteauroux BP : 21105  
87052 LIMOGES Cedex 2

### **Que faire en cas de refus ?**

- Lorsqu'un établissement hospitalier refuse de communiquer les renseignements, on peut s'adresser à la CADA (commission accès documents administratifs)
- La demande se fait sur internet. Il est possible de faire intervenir le médecin voire le Procureur de la République.

### **Autres pistes pour faciliter et aider les recherches.**

- La consultation des thèses (site BUSANTE)
- Le recours à HUMAIN généalogie (humain-genealogy.com)
- Cet organisme, moyennant finances, se propose de constituer votre arbre généalogique d'établir votre Généalogie familiale en vous apportant des renseignements sur les origines, la profession, les activités, le parcours militaire pour les hommes, les faits divers...aidant le médecin.



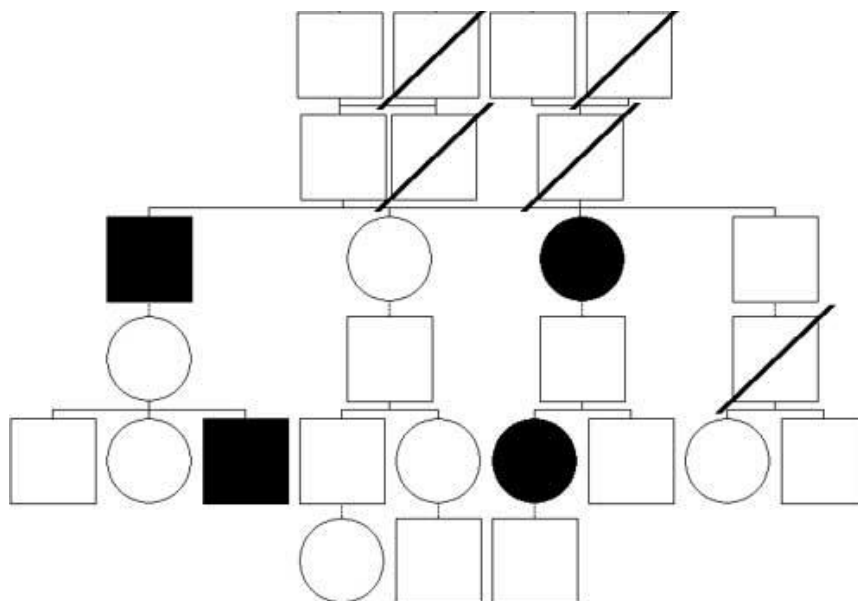
*Tout cela nous a laissés quelque peu interrogatifs et sur notre faim.*

- *Les dossiers hospitaliers ne datent pas de très longtemps. Les médecins de famille ne tenaient pas de dossier non plus.*
- *Tous nos ancêtres ne sont pas passés par la case Hôpital*
- *Il n'y a pas encore très longtemps que l'on mourrait de vieillesse, d'une attaque, d'un rhume « mal soigné... ». Que se cachait-il là-dessous ?*
- *Et tous ceux qui sont décédés jeunes, accidentellement ou à la guerre, quelles pathologies auraient-ils développées s'ils avaient vécu « normalement » ?*

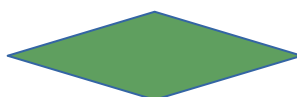
*Alors peut être que dans l'avenir un tel travail portera ses fruits ? Peut-être que, connaissant les pathologies récurrentes au sein de la famille, leur âge d'apparition, leur évolution, pourra-t-on dans l'avenir essayer de prévenir et/ou d'instituer un traitement. Pour le moment on est loin de tout cela !*

Simone

« **La généalogie peut servir à prévenir des maladies et à organiser une surveillance médicale.** Des médecins peuvent demander aux familles de remplir un arbre généalogique médical afin d'aider la personne et son docteur à identifier à l'aide d'un schéma les éléments médicaux qui peuvent indiquer la présence d'une maladie. On illustre qui a été affecté et qui peut être affecté actuellement et dans l'avenir.



Dans l'arbre simple ci-dessus, les hommes sont représentés par un carré et les femmes par un cercle. Les sujets atteints sont coloriés en noir et les personnes décédées sont barrées. »



## INFOS PRATIQUES :

### ▪ Recherche d'ADN généalogique : Quelques sites

- [https://www.cegfc.net/www/sections/paris/pages/ADN\\_et\\_genealogie.pdf](https://www.cegfc.net/www/sections/paris/pages/ADN_et_genealogie.pdf)
- <https://www.aupresdenosracines.com/>
- <https://genealogie-genetique.fr/quel-test-genetique-choisir/>
- <https://fr.tomydna.com/les-meilleurs-sites-de-tests-genetiques/>
- <https://www.nouvelobs.com/>
- <https://www.famicity.com/fr/cest-quoi-la-genealogie-genetique>
- <https://www.youtube.com/watch?v=ery9ugcqck4>
- <https://www.geneanet.org/blog/post/2018/06/adn-et-genealogie-les-resultats-du-sondage>

### ▪ L'arbre médical :

- <http://www.guide-genealogie.com/guide/genealogie-medecine-et-genetique.html>
- <https://genea-logiques.com/2018/09/06/la-genealogie-peut-elle-assister-la-medecine/>
- <https://genea-logiques.com/2017/11/27/la-genealogie-au-service-de-la-medecine-entretien-avec-la-specialiste-marine-leclercq-bernard-2/>



- **Message transmis par Colette Deleuze** qui nous invite à découvrir sur le site : [http://education.ign.fr/sites/all/files/glossaire\\_noms\\_lieux.pdf](http://education.ign.fr/sites/all/files/glossaire_noms_lieux.pdf)  
**Toponymie des noms des lieux en France** : Glossaire des termes dialectaux par André Pégorier, Ingénieur en Chef Géographe à l'Institut Géographique National - document PDF de 519 pages.



- **Message transmis par Arlette Roussel-Gaubiac** : Document susceptible de faire avancer certaines recherches : A consulter **SERIE U / Sous service de la Justice de Paix au sujet des déclarations de grossesses au XIX° siècle.**



- **Philippe Regnier nous informe** :

- **Arrêt du site BIGENET** :

En conflit avec la fédération, Bigenet s'arrêtera en janvier 2019

Catégorie : **Médias Web, France** | le 02 Novembre 2018 par **Guillaume de Morant**

"Je suis désolé d'en arriver là, mais je couperais le service Bigenet dans la nuit du 23 janvier 2019. Ce soir-là, il y aura une restitution des 70 millions de relevés, chaque association déposante recevra sa base de données et il y aura un arrêt définitif de l'hébergement de 58 sites associatifs", annonce Frédéric Günst-Horn, le gérant de Triatel, l'éditeur du site.

Lire la suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/medias-web/en-conflit-avec-la-federation-bigenet-s-arretera-en-janvier-2019>

- **Français, Allemand, Latin ... ou quand les curés traduisaient les patronymes...**

à consulter sur le site : <http://www.lisa90.org/lisa1/pages1/article-129.html>

- **Naissance d'un nouveau site** : [grenieraphotos.com](http://grenieraphotos.com) <[contact@grenieraphotos.com](mailto:contact@grenieraphotos.com)

grenieraphotos.com est un site, selon son auteur, d'échange et de partage de photographies anciennes qui devrait permettre de retrouver le visage d'un aïeul, un paysage disparu, un soldat, une église, une mosaïque d'images évoquant le patrimoine français et européen...

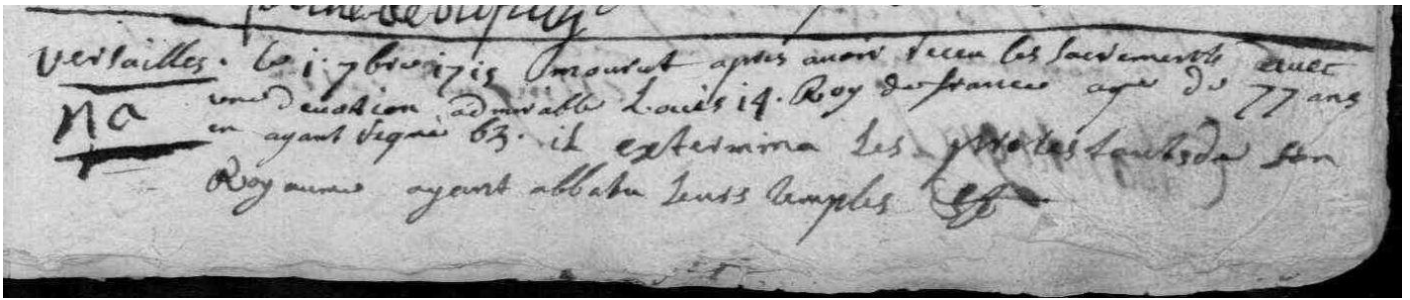
Il peut être consulté par tous, mais pour laisser un commentaire ou y incorporer une annonce ou une photo, il faut s'y inscrire, ce qui se fait rapidement.

**Commentaire d'Anne Marie** : *L'idée semble bonne, mais pour l'instant, ne sont accessibles que trois photos et deux annonces. Vous l'avez compris, ce site n'en est qu'à ses balbutiements et attend la participation active des internautes pour étoffer ses offres et se développer... A suivre !... Mais ceci n'engage que moi !*



## ***Les insolites : Mort de Louis XIV***

Trouvé dans le registre des BMS de Saint Etienne Vallée Française dans les A.D. de Lozère, année 1666-1743, vue N° 72/556



### Transcription :

*Versailles : Le 1 septembre 1715, mourut après avoir reçu les sacrements avec une dévotion admirable Louis 14, Roy de France âgé de 77 ans en ayant régné 63. Il extermina les protestants de son royaume ayant abbatu leurs temples.*

### Petit rappel historique :

Louis XIV naît le 05 septembre 1638 à Saint Germain en Laye. Son père, Louis XIII décède cinq ans après. Louis XIV devient roi, et sa mère, Anne d'Autriche obtient la Régence du pays qu'elle assure avec l'aide de Mazarin. Louis XIV sera sacré roi de France à Reims le 7 juin 1654 mais, préférant parfaire son initiation militaire auprès de Turenne, il laisse à Mazarin le soin de diriger la France. Il épouse Marie Thérèse d'Espagne après la signature du traité des Pyrénées en 1659 mettant fin à la guerre Franco-Espagnole. A la mort de Mazarin en 1661, il reprend seul les rênes du pouvoir refusant de nommer un premier ministre, mais s'entoure d'hommes de confiance sur lesquels il peut s'appuyer. C'est un homme passionné par l'Art et la Culture et qui attache une importance capitale à l'image de son royaume. Il choisit donc l'emblème du Soleil.

Nous lui devons :

- Académie royale de peinture et de sculpture,
- La petite Académie qui deviendra l'Académie des Inscriptions des belles lettres,
- L'Académie royale d'architecture,
- L'observatoire,
- La colonnade du Louvre
- L'hôtel des Invalides
- La future Place Vendôme
- L'agrandissement du Château de Versailles dont il fait le Centre du Royaume en s'y installant définitivement
- Ainsi que la Révocation de l'Edit de Nantes qui déclenchera la « guerre de la Ligue des Augsburg en 1688 et qui prendra fin en 1697.

C'est ainsi qu'après plus d'un demi-siècle de rayonnement, le royaume sombre peu à peu. Après avoir consacré plus de trente deux années à faire la guerre, Louis XIV meurt le 1<sup>er</sup> septembre 1715, à l'âge de 77 ans, d'une ischémie aiguë du membre inférieur, causée par une embolie liée à une arythmie complète, compliquée de gangrène aux alentours de 8 h 15 du matin, entouré de ses courtisans, après une agonie de près de trois semaines.

Anne Marie



## La phrase célèbre :

**La guerre commence toujours par des heures héroïques et finit par des minutes de silence. »**

Henri JEANSON



## Dernière minute :

### L'Arbousier ? Arboç, Arbocier

Noël approche, et les arbousiers nous y font penser. Les Cévenols l'appellent "**arbres aux fraises de Noël** ». Ceux que la canicule de cet été n'a pas complètement desséchés, arborent en ce mois de décembre leurs fruits de l'année ainsi que les fleurs qui donneront les fruits de l'année prochaine. Lorsque le temps est clément, comme c'est souvent le cas sous notre climat méditerranéen, il n'est pas rare de voir les abeilles profiter de cette aubaine pour venir récolter le pollen de ces fleurs.

Est-ce pour cela que les romains et les latins faisaient de cet arbre un symbole de l'immortalité ? On peut en voir chez nous de remarquables par leurs dimensions exceptionnelles, comme à Tharoux où un spécimen *d'arbutus unedo* mesure 8 m de hauteur pour une circonférence de 1,70 m.

Au Parc de la Tour Vieille à Alès, on peut admirer une espèce "exotique" : l'arbousier hybride ; âgé de 150 ans, il présente une écorce aux couleurs magnifiques. Toutefois, ses fruits ne sont pas aussi bons que ceux de son cousin ; quoique, même les fruits de ce dernier soient surtout délicieux en confiture et ne sauraient égaler le goût des fraises.

(À partir de "les Arbres remarquables du Gard" par la SESNNG et Yves Macagno)



Eliane Cruzet



**Simone et Anne Marie vous remercient de votre attention et vous souhaitent,**

*Bon bout d'an et à l'an que vèn...*



*...se sian pas maï, que sian pas mens !*



**RAPPEL : le Ceven'net paraît 2 fois par trimestre en alternance avec notre bulletin trimestriel qui, lui, ne paraît qu'une fois. Notre prochaine édition aura lieu vers le 10 Janvier. Vous avez donc jusqu'au 31 Décembre comme dit plus haut, pour nous faire parvenir les rendez-vous de janvier/février, ou les articles que vous souhaitez publier.**

-oOo-

Le **Ceven'net** est un organe de communication interne à l'A.C.G.C., publié sur notre site et tenu à disposition de tous dans notre local de permanence à Clarensac.



**Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes**  
**Siège social : Mairie de Clarensac, 5 place de la Mairie 30870 Clarensac**  
**Adresse internet : <http://site.acgc.free.fr>**  
**N° Siret 452 184 468 00026– code APE/9499Z**